Parcs Naturels Régionaux

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

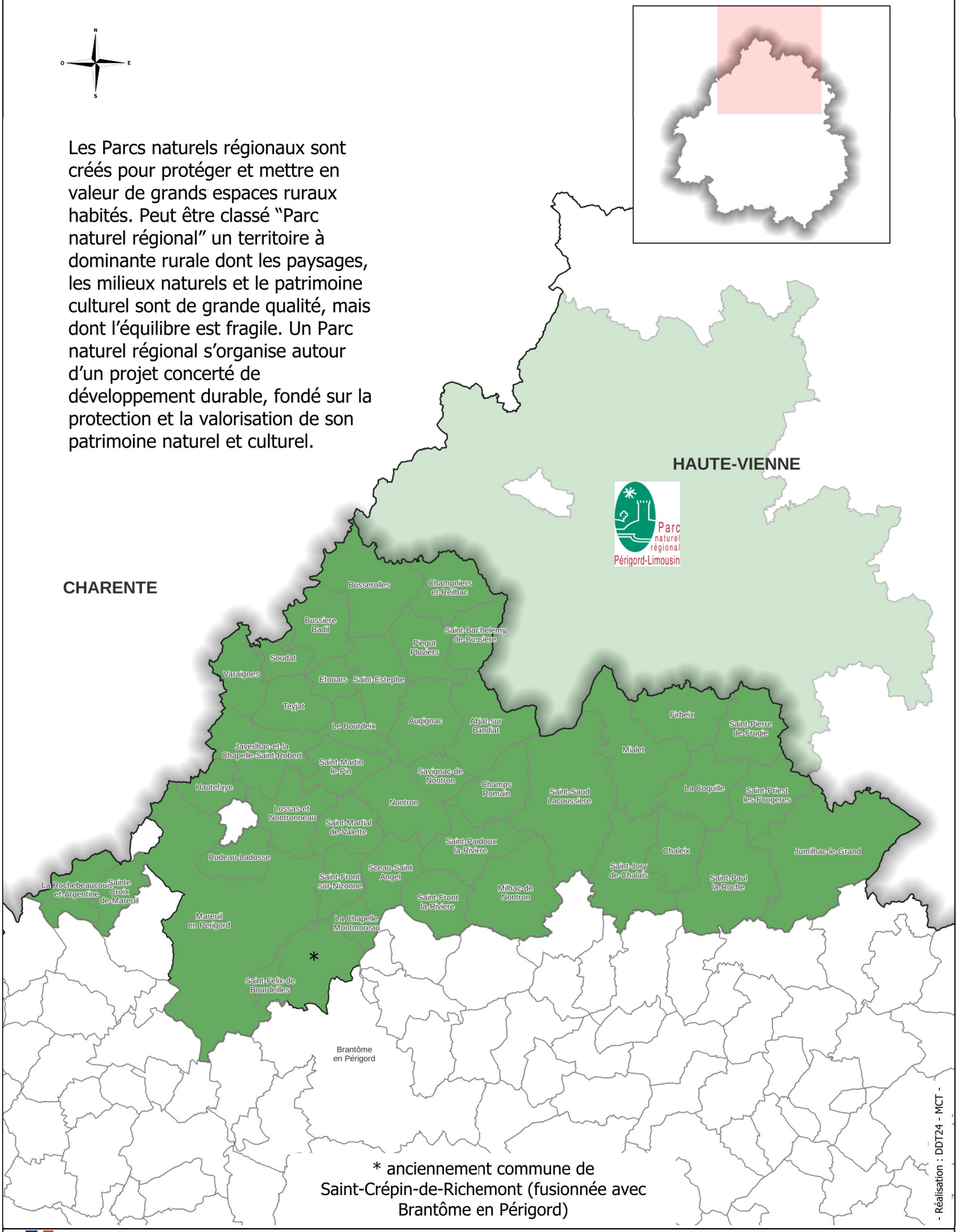

PRÉFET DE LA DORDOGNE
Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative - 24024 PERIGUEUX CEDEX

0 10 20 km

Sources : © IGN ® / Données INPN (Version 09/2023)

Date de mise à jour : 9 / 1 / 2024